



Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17924>

Département(s) de publication : 16

Annonce n° 24-17924

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Départemental de la Charente

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Transports d'élèves et étudiants handicapés accueillis en classes spécialisées et milieu ordinaire dans le département de la Charente à la rentrée 2023

Description : La présente consultation concerne le transports d'élèves et étudiants handicapés accueillis en classes spécialisées et milieu ordinaire dans le département de la Charente. Elle se décompose en 29 lots qui donneront pour chacun d'eux à un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum en montant

Identifiant de la procédure : c2cec30b-e3e9-45f9-88b8-7f1eda0e2599

Identifiant interne : 2023S0219

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,900,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : n° 101 : Ecole Simone Veil COGNAC

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : n° 102 : Ecole Edmond Méningaud et Collège Val de Charente RUFFEC

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : n° 103 : Collège Alfred Renoleau MANSLE

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : n° 104 : Ecoles Auguste Renoir et Cézanne Renoir ANGOULEME

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : n° 105 : Collège Antoine Delafont MONTMOREAU

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : n° 106 : Ecole des six arbres CHALAIS

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référent précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : n° 107 : Ecole Pierre de Ronsard et Collège Jules Michelet ANGOULEME

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : n° 108 : Collège Pierre Mendès France et école Jean Monnet SOYAUX

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : n° 109 : Ecole Mario Roustan ANGOULEME

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : n° 110 : Ecole Pierre et Marie Curie et Collège Noël Noël CONFOLENS

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référent précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : n° 111 : Ecole Jean Everhard ROUMAZIERES

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : n° 112 : Ecole Paul Bert COGNAC

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : n° 113 : Collège Claudie Haigneré ROUILLAC

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : n° 114 : Collège Jean Lartaud JARNAC

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référent précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : n° 115 : Ecole Marie Curie LA COURONNE

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : n° 116 : Ecole Robert Doisneau RUELLE

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0017

Titre : n° 117 : Ecole Jean Everhard ROUMAZIERES

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0018

Titre : n° 118 : Ecole Emile Marchoux SAINT-AMANT DE BOIXE

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référent précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0019

Titre : n° 119 : Collège Eugène Delacroix SAINT-AMANT DE BOIXE

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0020

Titre : n° 120 : Collège Puygrelier SAINT-MICHEL

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0021

Titre : n° 121 : EREA et Lycée C.A Coulomb ANGOULEME

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 21

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0022

Titre : n° 122 : Lycée Marguerite de Valois ANGOULEME

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0023

Titre : n° 123 : Lycée Ste Marthe-Chavagnes et Collège Saint-Paul ANGOULEME

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0024

Titre : n° 124 : Collège Elisabeth et Robert Badinter LA COURONNE

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 24

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0025

Titre : n° 125 : Ecole primaire MOUTHIER

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0026

Titre : n° 126 : Lycée Pierre André Chabanne CHASSENEUIL

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 26

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0027

Titre : n° 127 : MFR Périgord Limousin BEYNAC

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 27

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0028

Titre : n° 128 : Collège René Cassin GOND-PONTOUVRE

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 28

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

5.1 Lot : LOT-0029

Titre : n° 129 : Collège Pierre Mendès France SOYAUX

Description : MONTANT MINIMUM ANNUEL : 3 000,00 euro(s) HT MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 25 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : 29

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction expresse. La personne publique devra se prononcer 2 mois au moins avant la fin de chaque période annuelle pour notifier sa décision faute de quoi le contrat sera caduque

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La consultation est lancée par Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique). Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : marchespublics@lacharente.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CONSEIL DEPARTEMENTAL

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 725,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021901

Titre : n° 101 : Ecole Simone Veil Cognac

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIREL

Offre :

Identifiant de l'offre : AIREL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021902

Titre : n° 102 : Ecole Edmond Méningaud et Collège Val de Charente Ruffec

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021903

Titre : n° 103 : Collège Alfred Renoleau Mansle

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021904

Titre : n° 104 : Ecoles Auguste Renoir et Cézanne Renoir Angouleme

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021905

Titre : n° 105 : Collège Antoine Delafont Montmoreau

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021906

Titre : n° 106 : Ecole des six arbres Chalais

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021907

Titre : n° 107 : Ecole Pierre de Ronsard et Collège Jules Michelet Angouleme

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 11

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 11

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021908

Titre : n° 108 : Collège Pierre Mendès France et école Jean Monnet Soyaux

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ANO

Offre :

Identifiant de l'offre : ANO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021909

Titre : n° 109 : Ecole Mario Roustan Angouleme

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ST2S

Offre :

Identifiant de l'offre : ST2S

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021910

Titre : n° 110 : Ecole Pierre et Marie Curie et Collège Noël Noël Confolens

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021911

Titre : n° 111 : Ecole Jean Everhard Roumazieres

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ANO

Offre :

Identifiant de l'offre : ANO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021912

Titre : n° 112 : Ecole Paul Bert Cognac

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021913

Titre : n° 113 : Collège Claudie Haigneré Rouillac

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021914

Titre : n° 114 : Collège Jean Lartaud Jarnac

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021915

Titre : n° 115 : Ecole Marie Curie La Couronne

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ST2S

Offre :

Identifiant de l'offre : ST2S

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021916

Titre : n° 116 : Ecole Robert Doisneau Ruelle

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021917

Titre : n° 117 : Ecole Jean Everhard Roumazieres

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021918

Titre : n° 118 : Ecole Emile Marchoux Saint-Amant De Boixe

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021919

Titre : n° 119 : Collège Eugène Delacroix Saint-Amant De Boixe

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021920

Titre : n° 120 : Collège Puygrelier Saint-Michel

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021921

Titre : n° 121 : Erea et Lycée C.A Coulomb Angouleme

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 11

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 11

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021922

Titre : n° 122 : Lycée Marguerite de Valois Angouleme

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0023

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0023

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021923

Titre : n° 123 : Lycée Ste Marthe-Chavagnes et Collège Saint-Paul Angouleme

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 11

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 11

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0024

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021924

Titre : n° 124 : Collège Elisabeth et Robert Badinter La Couronne

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0025

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0025

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021925

Titre : n° 125 : Ecole primaire Mouthiers

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0026

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ST2S

Offre :

Identifiant de l'offre : ST2S

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0026

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021926

Titre : n° 126 : Lycée Pierre André Chabanne Chasseneuil

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0027

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0027

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021927

Titre : n° 127 : Mfr Périgord Limousin Beynac

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 12

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 12

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0028

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0028

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021928

Titre : n° 128 : Collège René Cassin Gond-Pontouvre

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0029

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEUX PJ

Offre :

Identifiant de l'offre : DEUX PJ

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0029

Valeur du résultat : 25,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023s021929

Titre : n° 129 : Collège Pierre Mendès France Soyaux

Date de conclusion du marché : 06/07/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil Départemental de la Charente

Numéro d'enregistrement : 22160001800016

Adresse postale : 31 boulevard Emile Roux Cs 60 000

Ville : Angouleme

Code postal : 16917

Pays : France

Point de contact : Le Président

Adresse électronique : marchespublics@lacharente.fr

Téléphone : 0516095000

Télécopieur : 0516095186

Adresse internet : <http://www.lacharente.fr>

Profil de l'acheteur : <http://marchespublics.lacharente.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CONSEIL DEPARTEMENTAL

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Pecs / Direction Education Jeunesse & Enseignement Supérieur 31 boulevard Emile Roux, Cs 60 000

Ville : Angouleme

Code postal : 16917

Pays : France

Adresse électronique : correspondre@aws-france.fr

Téléphone : 0516097591

Télécopieur : 0516095193

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 177227

Adresse postale : 15 rue de Blossac Hôtel Gilbert

Ville : Poitiers

Code postal : 86020

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : 0549607919

Télécopieur : 0549606809

Adresse internet : <http://www.ta-poitiers.juradm.fr/ta/poitiers>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : AIREL

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 77 Rte De La Tremblade

Ville : Vaux Sur Mer

Code postal : 17640

Pays : France

Adresse électronique : charentes@airtel-transport.fr

Téléphone : 0632604347

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0008

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0009

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0010

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0011

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0012

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0013

Nom officiel : ANO

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 4 rue Gustave Eiffel

Ville : Saint Leger De Linieres

Code postal : 49070

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@adiate.fr

Téléphone : 0667579334

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0009

8.1 ORG-0014

Nom officiel : ST2S

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Zac du Bois de la Noue

Ville : Saint Etienne de Montluc

Code postal : 44360

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@st2s.fr

Téléphone : 0244761680

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0015

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0011

8.1 ORG-0016

Nom officiel : ANO

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 4 Rue Gustave Eiffel

Ville : Saint Leger De Linieres

Code postal : 49070

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@adiate.fr

Téléphone : 0667579334

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0017

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0013

8.1 ORG-0018

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0014

8.1 ORG-0019

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0015

8.1 ORG-0020

Nom officiel : ST2S

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Zac du Bois de la Noue

Ville : Saint Etienne de Montluc

Code postal : 44360

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@st2s.fr

Téléphone : 0244761680

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0016

8.1 ORG-0021

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0017

8.1 ORG-0022

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0018

8.1 ORG-0023

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0019

8.1 ORG-0024

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0020

8.1 ORG-0025

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0021

8.1 ORG-0026

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0022

8.1 ORG-0027

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0023

8.1 ORG-0028

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0024

8.1 ORG-0029

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0025

8.1 ORG-0030

Nom officiel : ST2S

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Zac du Bois de la Noue

Ville : Saint Etienne de Montluc

Code postal : 44360

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@st2s.fr

Téléphone : 0244761680

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0026

8.1 ORG-0031

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0027

8.1 ORG-0032

Nom officiel : SAS ARNOUX AUTOPRESTIGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 12 Bd Andre Malraux

Ville : Cognac

Code postal : 16100

Pays : France

Adresse électronique : transportscolaire@arnouxautoprestige.com

Téléphone : 0545838069

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0028

8.1 ORG-0033

Nom officiel : DEUX PJ

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Bp 70528

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77005

Pays : France

Adresse électronique : contact@2pj.fr

Téléphone : 0160630303

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0029

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 15ccdad3-c775-423e-b0b3-e22e8a3ced75 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/02/2024 à 12:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2024